

BULLETIN

Décembre 2017

Numéro 21

Page 1

Forum 2017 et réunion du 30 novembre du Conseil NSBEAE

Ottawa

Forum 2017

Plus de 130 personnes se sont rassemblées à Ottawa les 28 et 29 novembre pour aborder des enjeux importants pour l'agriculture animale lors du Forum annuel 2017 du Conseil NSBEAE. Les acteurs intéressés par la santé et le bien-être des animaux y étaient représentés. Le travail de nombreux acteurs de l'agriculture animale est impressionnant, comme en témoignent les présentations au programme.

En prévision de l'élargissement possible du rôle du Conseil, le Forum 2017 avait pour thème l'« Orientation stratégique ».

Dans son allocution d'ouverture, en prenant son propre modèle de recherche comme exemple, **Tim McAllister** a expliqué la valeur des démarches concertées pour multiplier les extrants. Selon les fiches d'évaluation, sa présentation a des applications qui vont bien au-delà d'un modèle de recherche; elle a inspiré les participants et donné le ton au Forum.

Les participants ont entendu plusieurs bilans des activités du Conseil durant l'année écoulée, dont un point d'information de **Jeffrey Spooner** sur le travail en cours pour élaborer un rapport national des activités qui influent sur les priorités et les résultats stratégiques de « Santé et bien-être des animaux d'élevage 2020 » (SBEAE 2020), la stratégie actuelle de santé et de bien-être des animaux d'élevage.

Une autre présentation a porté sur le Projet Sentinelle de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui forme des producteurs locaux à reconnaître les symptômes de problèmes de santé mentale chez leurs pairs, à les appuyer et à les encourager à trouver de l'aide. **Pierre-Nicolas Girard**, le directeur du projet, a parlé de l'élaboration du projet et de ses mécanismes de soutien. Ce projet est reconnu comme ayant de nombreux éléments qui figurent dans l'étude du Conseil sur « Un seul bien-être ». Un rapport provisoire du Conseil sur le sujet, diffusé pour le Forum, est disponible sur le site Web du Conseil.

D^r Jaspinder Komal, directeur général de la Direction de la santé des animaux et vétérinaire en chef du Canada par intérim, a donné une présentation sur les activités de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS) menée au Canada en mars 2017. Le Canada s'est bien classé selon l'outil PVS, mais le rapport final n'est pas encore disponible. Il existe déjà des plans pour rectifier les problèmes cernés durant l'évaluation.

Une présentation conjointe par **D^{re} Betty Althouse** et **D^{re} Andrea Osborn** a porté sur les progrès accomplis par le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) et la Communauté des maladies émergentes et zoonotiques (CMEZ), respectivement. Ces deux initiatives ont le vent dans les voiles, ce qui contribuera à atténuer les risques associés à la prise en charge des maladies. Ce sera important, car la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) veut mettre l'accent sur la prévention des maladies tout en maintenant la capacité d'intervenir.

D^{re} Debbie Barr a présenté la SSVA, notamment les principes directeurs de cette stratégie pancanadienne et les efforts de consultation pour son élaboration. Les volets des végétaux et des animaux seront mis en œuvre séparément.

Nous avons eu l'honneur de recevoir au Forum **Keith Deering**, sous-ministre adjoint à l'Agriculture et aux Terres du ministère des Pêches et des Ressources terrestres de Terre-Neuve-et-Labrador. M. Deering est aussi le coprésident provincial du Comité FPT des SMA de l'Agriculture responsables de la réglementation et a accepté de se faire le champion du Conseil NSBEAE dans sa relation de gouvernance avec le Comité.

Durant la séance d'orientation stratégique, **Keith Deering**, **Jaspinder Komal** et **Rob McNabb** ont expliqué les liens entre les priorités ministérielles, le rôle du Comité des SMA (Régl.), la SSVa, le rôle de coordination de la mise en œuvre envisagé pour le Conseil et les conséquences de ce rôle. Malgré les questions qui demeurent et les réserves exprimées, les participants ont apprécié la possibilité de contribuer à la discussion. Le Conseil continuera d'explorer cette initiative et tiendra les acteurs au courant.

L'intendance des antimicrobiens, dont la prévention et le contrôle des infections, est très présente dans l'agriculture animale, car le secteur joue son rôle dans la gestion de la résistance antimicrobienne. L'après-midi du 29 novembre a été consacré aux présentations sur les travaux en cours dans ce domaine.

Dr Andrew Morris, directeur médical du programme d'intendance des antimicrobiens établi conjointement par l'hôpital Mount Sinai et le Réseau universitaire de santé en Ontario, a indiqué que son groupe utilise des données pour mesurer les changements de comportements, mais aussi pour influencer les comportements. Des pratiques exemplaires ont été disséminées par un réseau de collaboration entre les hôpitaux de l'Ontario, et le groupe du Dr Morris se tourne maintenant vers les médecins de premier recours.

Steve Leech a parlé des mesures prises par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) qui ont changé l'utilisation des antimicrobiens dans la production de poulet; la surveillance exercée par le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) montre une diminution de la résistance aux antimicrobiens de catégorie 1 qui ne sont plus utilisés.

Dr Egan Brockhoff, du Conseil canadien du porc (CCP), a indiqué que les programmes « Excellence du porc canadien » sont la preuve que les producteurs de porc souscrivent à l'intendance et à l'utilisation durable des antimicrobiens. Il a souligné l'importance de la banque de données CgFARAD canadienne (Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Databank) et des Lignes directrices sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) pour atteindre cet objectif. Le secteur porcin met activement en œuvre les programmes « Excellence du porc canadien ».

L'ACMV applique depuis plusieurs années ses Lignes directrices sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens. **Dr Shane Renwick**, de l'ACMV, a informé les participants du Forum des projets en cours sur l'intendance des antimicrobiens et la surveillance de leur utilisation. Ces deux projets importants pour « l'évolution guidée de la supervision vétérinaire » offrent aux vétérinaires des outils leur permettant de prendre de bonnes décisions sur l'utilisation des antimicrobiens. L'ACMV a une stratégie active d'approche et de communication avec les vétérinaires.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a achevé en 2017 le Cadre pancanadien sur la RAM et l'UAM grâce à une démarche de collaboration intensive avec de nombreux acteurs de l'agriculture animale, dont le Conseil NSBEAE. **Lindsay Noad** a donné un point d'information sur le travail qui s'amorce sur le Plan d'action pancanadien sur la RAM et l'UAM. Le comité directeur prévoit réunir les acteurs de la santé humaine et animale et le gouvernement pour solliciter des commentaires sur le plan d'action dans la perspective d'« Une seule santé ».

Le Conseil NSBEAE a commandité le forum tenu par l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) en septembre 2017 pour étudier une proposition de l'ASPC sur la RAM et en débattre. **Dr John Prescott**, coprésident du forum, a reconnu l'importance que le secteur agricole y soit représenté et l'a remercié pour son soutien. Il a indiqué que l'ACSS mènera une étude scientifique pour éclairer l'ASPC sur une question en particulier : « Quelles sont les incidences actuelles de la RAM au Canada, et que devrait faire le Canada pour créer des solutions, au pays et en tant que chef de file mondial? »

Dr Prescott a ensuite fait le compte rendu d'un forum tenu par le Comité spécial sur l'intendance des antimicrobiens dans l'agriculture et la médecine vétérinaire au Canada sur le thème de « l'élaboration du plan de leadership sur l'intendance des antimicrobiens en santé animale au Canada ». Les participants de ce forum ont proposé qu'une nouvelle entité, « Intendance des antimicrobiens chez les animaux Canada », soit chapeautée par le Conseil NSBEAE dans le cadre d'un projet. Le Conseil étudie cette proposition.

Le Forum 2017 a fait état des nombreuses initiatives en cours dans l'agriculture animale. Certaines d'entre elles ont besoin d'être coordonnées ou chapeautées. Le Conseil, un organisme composé de représentants des gouvernements FPT, du secteur privé et des ONG qui étudie les enjeux dans le contexte d' « Une seule santé », pourrait être en mesure d'offrir une telle direction. Comme il a été mentionné dans plusieurs présentations, les questions de gouvernance et de ressources devront être clarifiées, ainsi que le maintien du rôle consultatif de base du Conseil.

Le Conseil aimerait remercier les commanditaires, les orateurs et les participants du Forum 2017.

Les présentations du Forum ont été téléversées sur son site Web : www.ahwcouncil.ca.

Merci aux commanditaires du Forum 2017 pour leur générosité!

Le gouvernement du Canada – par le biais de l'Agence de la santé publique du Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Le gouvernement du Manitoba

Le gouvernement de la Saskatchewan

L'Institut canadien de la santé animale

Les Producteurs de poulet du Canada

La Coalition canadienne pour la santé des animaux

La Fédération canadienne du mouton

Surveillez les annonces du Forum 2018 au cours des prochains mois.

Le Forum 2017 a donné lieu à plusieurs réunions satellites. Le Conseil NSBEAE est heureux d'avoir pu les faciliter. Des réunions du SCSSA, de CgFARAD, de la Coalition canadienne pour la santé des animaux et du projet de Gestion des urgences de la Coalition canadienne pour la santé des animaux ont été tenues.

Le Conseil a eu une réunion abrégée le 30 novembre 2017. Étaient à l'ordre du jour le bilan du Forum 2017, le plan de travail pour 2018, l'évolution de la relation avec le Comité des SMA FPT (régl.), la constitution des groupes de travail et les questions administratives. Le Conseil se réunira par téléconférence le 11 janvier 2018.

Les membres et le secrétariat du Conseil souhaitent de joyeuses fêtes aux acteurs du système canadien de santé et de bien-être des animaux et leur présentent leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité en 2018.

Réunions et activités à venir

- 11 janvier : téléconférence du Conseil NSBEAE
- 8 février : téléconférence du Conseil NSBEAE
- 1^{er} et 2 mars : réunion du Conseil NSBEAE à Toronto

Le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses a créé un glossaire pratique sur la résistance antimicrobienne :

<https://nccid.ca/wp-content/uploads/sites/2/2016/08/Glossary-of-Terms-AMR.pdf> (en anglais seulement)

Consultation sur les propositions de frais pour les médicaments et les instruments médicaux

La consultation est maintenant ouverte; tous les commentaires reçus d'ici le 4 janvier 2018 seront étudiés. Les commentaires ci-dessous sont ceux de Jean Szkotnicki de l'Institut canadien de la santé animale (ICSA), un organisme membre du Conseil. Extraits d'un long document envoyé aux membres de l'ICSA, ils sont inclus ici pour fournir un contexte aux acteurs de l'agriculture animale afin de les encourager à participer à la consultation.

« Déposée dans le cadre du projet de loi omnibus d'exécution du budget 2017, la *Loi sur les frais de services* n'a pas reçu l'examen parlementaire approfondi dont elle aurait eu besoin selon l'Institut, surtout en ce qui a trait au bien public et privé et à la compétitivité. Que les frais puissent désormais être augmentés par arrêté ministériel hors du processus de consultation dans la *Gazette du Canada I et II* est déconcertant pour les fabricants de médicaments vétérinaires; ceux-ci occupent un petit marché, mais ils contribuent beaucoup à la santé publique et au bien-être des animaux du Canada.

Notre analyse des frais de services proposés pour l'examen et le maintien des médicaments à usage vétérinaire nous amène à conclure que si cette proposition était mise en œuvre sous sa forme actuelle, plus de 50 % des produits existants ne procureraient pas le rendement des investissements nécessaire pour être gardés sur le marché canadien, car moins de 50 % d'entre eux génèrent un chiffre d'affaire annuel d'au moins 500 000 \$. Par conséquent, nous perdrons des produits déjà autorisés pour le marché canadien, et des autorisations de mise sur le marché au Canada ne seront jamais demandées pour de nombreux nouveaux produits. Les nouveaux frais mineront en fait toutes les initiatives actuelles qui ont été instaurées pour assurer l'utilisation responsable ou judicieuse des médicaments à usage vétérinaire, particulièrement les antimicrobiens médicalement importants (AMI), car vétérinaires et producteurs chercheront à gérer le bien-être des animaux en l'absence de produits autorisés. La recherche-développement sur les solutions de rechange aux antimicrobiens, un pilier du « cadre fédéral de résistance et de recours aux antimicrobiens », en sera affaiblie, tout comme la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux du gouvernement fédéral, axée sur la prise en charge des maladies. L'augmentation de la préparation magistrale des médicaments à usage vétérinaire et de l'importation et de l'utilisation de médicaments vétérinaires non approuvés nécessitera la restructuration des programmes de médicaments à usage vétérinaire. Il faudra en effet moins de ressources pour gérer les propositions moins nombreuses, mais davantage de mesures de conformité et d'exécution pour gérer le risque accru d'utilisation de médicaments vétérinaires non conformes. De plus, nos vétérinaires et nos producteurs d'animaux destinés à l'alimentation n'auront pas accès aux mêmes outils de gestion sanitaire que ceux d'autres pays qui nous font concurrence.

L'ICSA n'est pas contre le paiement de frais de services, mais croit que ces frais devraient être concurrentiels par rapport aux services rendus, à la taille du marché et au bien public que représentent les médicaments à usage vétérinaire. » [Traduction libre]

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-proposition-frais-medicaments-instruments-medicaux.html>

On trouve les rapports du Conseil, les dates de réunion et d'autres renseignements sur son site Web : www.ahwcouncil.ca.

Le Conseil NSBEAE se compose de membres nommés ou élus provenant des trois groupes d'acteurs qui l'appuient (le secteur privé, les gouvernements provinciaux/territoriaux et le gouvernement fédéral). Ces membres sont non représentatifs lorsqu'ils siègent au Conseil. D'autres membres proviennent des domaines de la santé et du bien-être animal et de la santé publique. De plus, le Dr Jaspinder Komal est membre d'office à titre de vétérinaire en chef du Canada.

nfahwcouncil@animalhealth.ca

**Joyeuses Fêtes et meilleurs vœux de santé
et de prospérité pour l'année 2018 de la
part du Conseil national sur la santé et le
bien-être des animaux d'élevage.**

Merci de votre appui en 2017.

